

L'INFO

TV ▾

RADIO ▾

GAZA

UKRAINE

SUISSE ▾

MONDE

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

ECO

PLUS ▾

[Monde](#) Publié hier à 17:40

Financement libyen: Carla Bruni-Sarkozy convoquée pour une possible mise en examen



Carla Bruni-Sarkozy est convoquée pour une possible mise en examen dans l'enquête sur la rétractation en 2020 de l'intermédiaire Ziad Takieddine, qui accusait son époux Nicolas Sarkozy d'avoir financé sa campagne présidentielle de 2007 avec des fonds libyens.

Selon une source proche du dossier samedi à l'AFP, la mannequin et chanteuse encourt des poursuites pour recel de subornation de témoin, association de malfaiteurs en vue de la préparation d'escroqueries au jugement en bande organisée et en vue de la corruption de personnels judiciaires libanais.

Carla Bruni-Sarkozy pourrait ressortir de cet interrogatoire, dont la date n'a pas été précisée, mise en examen ou sous le statut plus favorable de témoin assisté.

L'information judiciaire ouverte en mai 2021 se penche sur la possible tentative d'une douzaine de protagonistes de ce dossier de tromper la justice française dans le dossier libyen, dont le volet principal sera jugé début 2025.

>> Lire aussi : [Comprendre l'affaire de Sarkozy et la Libye via ses principaux acteurs](#)

L'ex-président a été mis en examen en octobre, suspecté d'avoir avalisé ces manoeuvres. En avril, ses avocats ont déposé une requête pour faire annuler cette mesure et, récemment, une demande de dépaysement de l'enquête.

Son épouse a déjà été entendue deux fois par les enquêteurs de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFF): d'abord comme témoin en juin 2023, puis comme suspecte début mai.

Ligne téléphonique

Récemment, selon des éléments de l'enquête dont l'AFP a eu connaissance et en partie révélés par Le Parisien, c'est un téléphone de l'ex-papasse des paparazzis, "Mimi" Marchand (de son vrai nom Michèle Marchand), également mise en cause, qui est venu alourdir les charges contre l'artiste de 56 ans.

Le juge d'instruction financier chargé du dossier pense y avoir trouvé les

preuves de l'utilisation par Mimi Marchand d'une ligne téléphonique occulte, ce que celle-ci conteste.

Début décembre 2019, Carla Bruni-Sarkozy a pourtant demandé à son informaticien "une nouvelle ligne complètement déconnectée du reste". Il souscrit à son nom cet abonnement le même mois.

Pour le juge, Mimi Marchand aurait adressé via ce portable des messages à l'ex-couple présidentiel. L'un d'entre eux semble prouver que l'ex-Première dame a été informée en amont du déplacement de Mimi Marchand à Beyrouth mi-octobre 2020 pour la fameuse interview dans laquelle Ziad Takieddine se rétracte, possiblement contre rémunération.

Carla Bruni-Sarkozy avait précédemment dit ne l'avoir su qu'au moment de la publication de l'entretien, le 11 novembre 2020. "Pourquoi avez-vous menti ?", lui demande l'enquêteur de l'OCLCIFF début mai. "Même si j'ai su qu'elle allait (au Liban), je ne savais pas pourquoi", se défend-elle.

"Très manipulatrice"

Le juge a aussi trouvé un message envoyé sur cette fameuse ligne occulte deux semaines avant la première vague d'interpellations dans le dossier, en juin 2021: Mimi Marchand y annonce qu'un "ami est rentré cette nuit" et que "Tout va bien". Carla Bruni-Sarkozy a assuré qu'elle ne "voit pas du tout de quoi (Mimi Marchand) peut parler".

L'enquêteur rappelle que ce message suit de quelques heures le voyage en Allemagne de deux protagonistes du dossier pour remettre des fonds qui auraient pu servir à corrompre des magistrats libanais pour faire sortir de prison l'un des fils Kadhafi, Hannibal, afin qu'il aide à innocenter Nicolas Sarkozy.

"Oh là là", réagit Carla Bruni-Sarkozy, relancée. "Je ne sais pas. De l'argent liquide... Hannibal Kadhafi... On est dans une sphère où je ne sais pas quoi vous dire".

"Stupidement naïve"

Encore interrogée sur les éléments suggérant la thèse d'un téléphone lui appartenant, Carla Bruni-Sarkozy répond: "Tout à fait. Je comprends bien. Mais ce n'est pas mon numéro". Avant d'ajouter: "J'essaie d'échafauder des

de n'est pas mon mari", avant d'ajouter "C'est de conclure des explications". Invitée à conclure, Carla Bruni-Sarkozy, se dit "stupidement naïve" et ajoute se "sentir responsable de la mise en examen".

"C'est moi qui devrait (l)'être", affirme-t-elle, se présentant comme "seul contact" de son mari avec Mimi Marchand, qui "a utilisé le nom de mon mari et le mien (...) pour se donner du poids auprès de ses compères", ainsi que l'affirme Nicolas Sarkozy. Mimi Marchand, poursuit-elle, "est maligne, mais pas forcément dans la vérité (...) Elle est très manipulatrice".

Sollicité, l'avocat de la chanteuse, Me Paul Mallet, n'a pas répondu à l'AFP.

afp/fgn

Publié hier à 17:40

À consulter également

Nicolas Sarkozy m	Le procès en appe	Financement libye	Nicolas Sarkozy à
Nicolas Sarkozy mis en examen pour recel de subornation de témoin	Ouverture du procès en appel de Nicolas Sarkozy pour le financement de sa campagne	Fonds libyens: un témoin-clé retire ses accusations contre Nicolas Sarkozy	Nicolas Sarkozy ne reconnaît aucune des "infamies" que la justice lui reproche
Monde Le 6 octobre 2023	Monde Le 8 novembre 2023	Monde Le 11 novembre 2020	Monde Le 30 novembre 2020

La RTS

[A propos](#)

[Contact](#)

[FAQ](#)

[Travailler à la RTS](#)

[S'abonner à nos newsletters](#)

[Assister à nos émissions](#)

[Visiter nos studios](#)

[Participer aux ateliers](#)

[Jouer aux concours](#)

[SSR Suisse Romande](#)

[Valeur Publique SSR](#)

[Communiqués de presse](#)

[Vente aux professionnels](#)

[RTS Fiction](#)

[Conditions générales](#)

[Charte de confidentialité](#)

[Gestion des cookies](#)

[Jurisprudence](#)

[Médiation](#)

[SRF](#) | [RSI](#) | [RTR](#) | [SWI](#) | [Play Suisse](#)

RTS Radio Télévision Suisse, succursale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision